EXTRAITS

formations **2024**

Gh³

ressources humaines hospitalières

9 formations expertes à distance

avec la revue **Gestions hospitalières**

Le droit syndical dans la fonction publique hospitalière

code **RH2**

Le droit syndical dans la fonction publique hospitalière est technique et complexe. GH³ vous propose une journée opérationnelle et pratique sur cette thématique.

Objectifs

- Connaître les droits matériels des organisations syndicales
- Appréhender les différentes autorisations d'absence
- Savoir suivre le crédit de temps syndical et la mutualisation du temps syndical
- Maîtriser les règles concernant les congés formations des représentants du personnel

Dates Sessions virtuelles
- 12 mars 2024
- 6 juin 2024
- 5 décembre 2024

Durée 1 jour **Tarif** 420 € TTC

Les outils du dialogue social dans la fonction publique hospitalière

code **RH3**

La qualité du dialogue social est devenue une priorité au niveau national et donc sur le plan hospitalier. À une logique de confrontation s'est substitué un objectif de concertation et de négociation. L'atteinte de cet objectif passe par une réflexion sur le rôle des différentes instances, leur articulation. La loi de transformation de la fonction publique a introduit de nouveaux outils : accords négociés, plan égalité femme-homme, rapport social unique, lignes directrices de gestion.

Objectifs

- Appréhender le dialogue social dans la fonction publique hospitalière
- Maîtriser la réglementation applicable
- Concevoir l'organisation des instances en mode agenda social
- Connaître les règles relatives à la négociation dans la fonction publique

Dates
Sessions virtuelles
- 16 avril 2024
- 22 novembre 2024

Durée 1 jour **Tarif** 420 € TTC

Mettre en œuvre un conseil de discipline dans la fonction publique hospitalière

code **RH15**

La mise en œuvre d'un conseil de discipline dans la fonction publique hospitalière est complexe. Au-delà de l'appréhension de la faute et la préparation du dossier, le respect strict de la procédure est indispensable. Afin d'accompagner les établissements, GH³ vous propose une formation d'une journée, animée par une directrice d'hôpital, juriste, qui alternera apports théoriques et aspects pratiques des conseils de discipline.

Objectifs

- Connaître la réglementation applicable et faire le point sur les jurisprudences significatives
- Savoir mettre en œuvre un conseil de discipline
- Échanger sur la rédaction des différents documents
- Appréhender les sanctions envisageables en comparaison des fautes

Dates
Sessions virtuelles
- 16 février 2024
- 21 juin 2024
- 28 novembre 2024

Durée 1 jour **Tarif** 420 € TTC

Retrouvez également les classes virtuelles, les parcours d'intégration, les conférences en ligne et les formations en e-learning.

www.gh-formation.fr

Le secrétariat des instances hospitalières

code **RH21**

La gestion du secrétariat des instances hospitalières est complexe : règles de fonctionnement différentes, avis et délibération multiples, règles concernant l'accès aux documents administratifs plurielles. Depuis mars 2021, plusieurs textes sont venus modifier les règles de fonctionnement (ordonnance du 17 mars, loi du 26 avril, décrets du 27 mai). Afin de permettre aux agents en charge de ces fonctions de faire le point sur le droit applicable et d'échanger sur leur pratique, GH³ propose une formation d'une journée pendant laquelle les participants se verront remettre des fiches pédagogiques reprenant les règles de fonctionnement de chaque instance.

Objectifs

- Faire le point sur les règles de fonctionnement des instances hospitalières
- Maîtriser la gestion du secrétariat des instances hospitalières
- Connaître les règles d'accès aux documents administratifs
- Comprendre l'importance du règlement intérieur

Dates Sessions virtuelles
- 9 février 2024
- 20 juin 2024
- 29 novembre 2024

Durée 1 jour **Tarif** 420 € TTC

L'essentiel de la réglementation sur le temps de travail des non-médicaux dans la FPH...

code **RH31**

La gestion du temps de travail est le sujet par excellence de la fonction publique hospitalière. GH³ propose une journée de formation à destination des cadres toutes filières pour faire le point sur les dispositions applicables à l'ensemble des personnels non médicaux, que ce soit sur la gestion de la présence au service que sur les différentes instances.

Objectifs

- Connaître le fonctionnement du CET à l'hôpital pour les non-médicaux
- Connaître les différents droits d'option des agents
- Faire le point sur la situation de l'agent en CET et sur le provisionnement

Dates
Sessions virtuelles
- 5 avril 2024
- 27 juin 2024
- 10 décembre 2024

Durée 1 jour **Tarif** 420 € TTC

La rédaction des actes de gestion au sein de la direction des ressources humaines

code **RH32**

La gestion des ressources humaines non médicales nécessite une rigueur dans la rédaction des actes afin d'assurer la continuité de la gestion lors des changements de gestionnaire. Afin de permettre aux gestionnaires aguerris une aisance dans la rédaction des différents contrats, décisions et conventions, GH³ a conçu une formation d'une journée, entièrement opérationnelle, permettant de s'exercer à la rédaction tout en échangeant sur les pratiques au sein des établissements publics de santé.

Objectifs

- Connaître les grandes règles de droit administratif applicables sur la rédaction des contrats et des décisions
- Comprendre les enjeux de la sécurisation des actes au sein de la direction des affaires médicales
- Savoir rédiger les contrats des médecins et les décisions
- Appréhender les dernières jurisprudences

Dates
Sessions virtuelles
- 14 mai 2024
- 5 juillet 2024
- 4 novembre 2024

Durée 1 jour **Tarif** 420 € TTC

L'organisation des concours dans la fonction publique hospitalière

code **RH33**

L'organisation d'un concours dans la FPH nécessite une grande rigueur afin de prévenir le risque contentieux. Afin de permettre aux gestionnaires une aisance dans cette organisation, GH³ a conçu une formation d'une journée, entièrement opérationnelle, permettant de faire le point sur cette thématique.

Objectifs

- Savoir organiser un concours
- Connaître les règles applicables dans la fonction publique hospitalière
- Savoir rédiger les actes liés à un concours
- Échanger sur les pratiques

Dates
Sessions virtuelles
- 8 mars 2024
- 10 septembre 2024
- 9 décembre 2024

Durée 1 jour **Tarif** 420 € TTC

La rédaction des actes de gestion au sein de la direction des affaires médicales

code **RH6**

La gestion des ressources humaines médicales a pris le chemin de la contractualisation depuis une dizaine d'années. Afin de permettre aux gestionnaires aguerris une aisance dans la rédaction des différents contrats, décisions et conventions, GH³ a conçu une formation d'une journée, entièrement opérationnelle, permettant de s'exercer à la rédaction tout en échangeant sur les pratiques au sein des établissements publics de santé.

Objectifs

- Connaître les grandes règles de droit administratif applicables sur la rédaction des contrats et des décisions
- Comprendre les enjeux de la sécurisation des actes au sein de la direction des affaires médicales
- Savoir rédiger les contrats des médecins et les décisions
- Appréhender les dernières jurisprudences

Dates
Sessions virtuelles
- 4 juillet 2024
- 5 novembre 2024

Durée 1 jour **Tarif** 420 € TTC

La médecine du travail dans la fonction publique hospitalière

code **RH11**

Les difficultés de recrutement de médecins du travail font souvent oublier que l'organisation et le fonctionnement des services de santé au travail des établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux font l'objet d'une réglementation précise et complexe. Afin de faire un point tant juridique que stratégique sur cette réglementation, GH³ vous propose une formation de deux jours alliant apports théoriques et échanges de pratiques tout en intégrant la dimension « dialogue social » de la médecine du travail.

Objectifs

- Connaître les droits des agents concernant la médecine du travail
- Maîtriser l'ensemble de la réglementation sur l'organisation des services de santé au travail et sur les avis du médecin du travail
- Échanger sur les pratiques au sein des établissements
- Évoquer la participation du médecin du travail au dialogue social institutionnel

Dates
Sessions virtuelles
- 11 mars 2024
- 7 juin 2024
- 6 décembre 2024

Durée 1 jour **Tarif** 420 € TTC

Les instances dans la fonction publique hospitalière

Jean-Yves Copin

L'indispensable du temps de travail médical

Jean-Yves Copin

NOS NOUVELLES CLASSES VIRTUELLES

La grève dans la fonction publique hospitalière

code **CV26**

Objectifs

- Connaître la réglementation applicable sur le droit de grève dans la FPH
- Faire le point sur l'organisation du service minimum
- Échanger sur les pratiques

Dates Sessions virtuelles
- 14 mars 2024 - 9h30
- 27 juin 2024 - 9h30
- 5 décembre 2024 - 9h30

Durée 3 heures **Tarif** 180 € TTC

La gestion du compte épargne-temps des non-médicaux

code **CV28**

Objectifs

- Connaître le fonctionnement du CET à l'hôpital pour les non-médicaux
- Connaître les différents droits d'option des agents
- Faire le point sur la situation de l'agent en CET et sur le provisionnement

Dates Sessions virtuelles
- 4 avril 2024 - 9h
- 25 juin 2024 - 9h
- 14 novembre 2024 - 9h

Durée 3 heures **Tarif** 204 € TTC

La gestion des congés annuels et à RTT dans la fonction publique hospitalière

code **CV29**

Objectifs

- Connaître les règles de gestion des congés annuels
- Connaître les règles de gestion des RTT
- Faire le point sur les pratiques

Dates Sessions virtuelles
- 4 avril 2024 - 14h
- 25 juin 2024 - 14h
- 14 novembre 2024 - 14h

Durée 3 heures **Tarif** 204 € TTC

Les participants ont accès à un espace stagiaire leur permettant de télécharger le support de formation ainsi que des éléments complémentaires (articles, fiches techniques...).

retrouvez l'intégralité
de nos formations
www.gh-formation.fr

Contact : gh3@gh-formation.fr – 01 45 73 69 20 – www.gh-formation.fr
Retrouvez l'intégralité de nos formations sur le site

Inscription

Formation code ..... Date(s) .....

Participant

Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

Étab. .....

.....

Adresse .....

.....

.....

CP |_|_|_|_|_| Ville .....

Portable (impératif) |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Tél. pro. |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Mail (impératif) .....

.....

Situation de handicap à prendre en compte : ☐ OUI. Précisez .....
Merci de nous contacter pour étudier les différentes possibilités mises à disposition des situations de handicap. ☐ NON

Responsable de la formation

Nom .....

Prénom .....

Tél. pro. .....

Mail (impératif) .....

.....

Adresse de facturation

(si différente de celle indiquée plus haut)

Service .....

Étab. .....

.....

Adresse .....

.....

.....

CP |_|_|_|_|_| Ville .....

Mail (impératif) .....

.....

SIRET |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|_|_|

à retourner à **GH³ Formation**
13-17, rue de Pouy - 75013 Paris
Tél. : 01 45 73 69 20
gh3@gh-formation.fr

Organisme de formation
n° d'enregistrement : 11 94 0957794
Datadocké n° 65039
Certifié Qualiopi CPS RNCQ 0903

Vous préférez l'inscription en ligne...
www.gh-formation.fr

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

Bon pour accord du chef d'établissement